

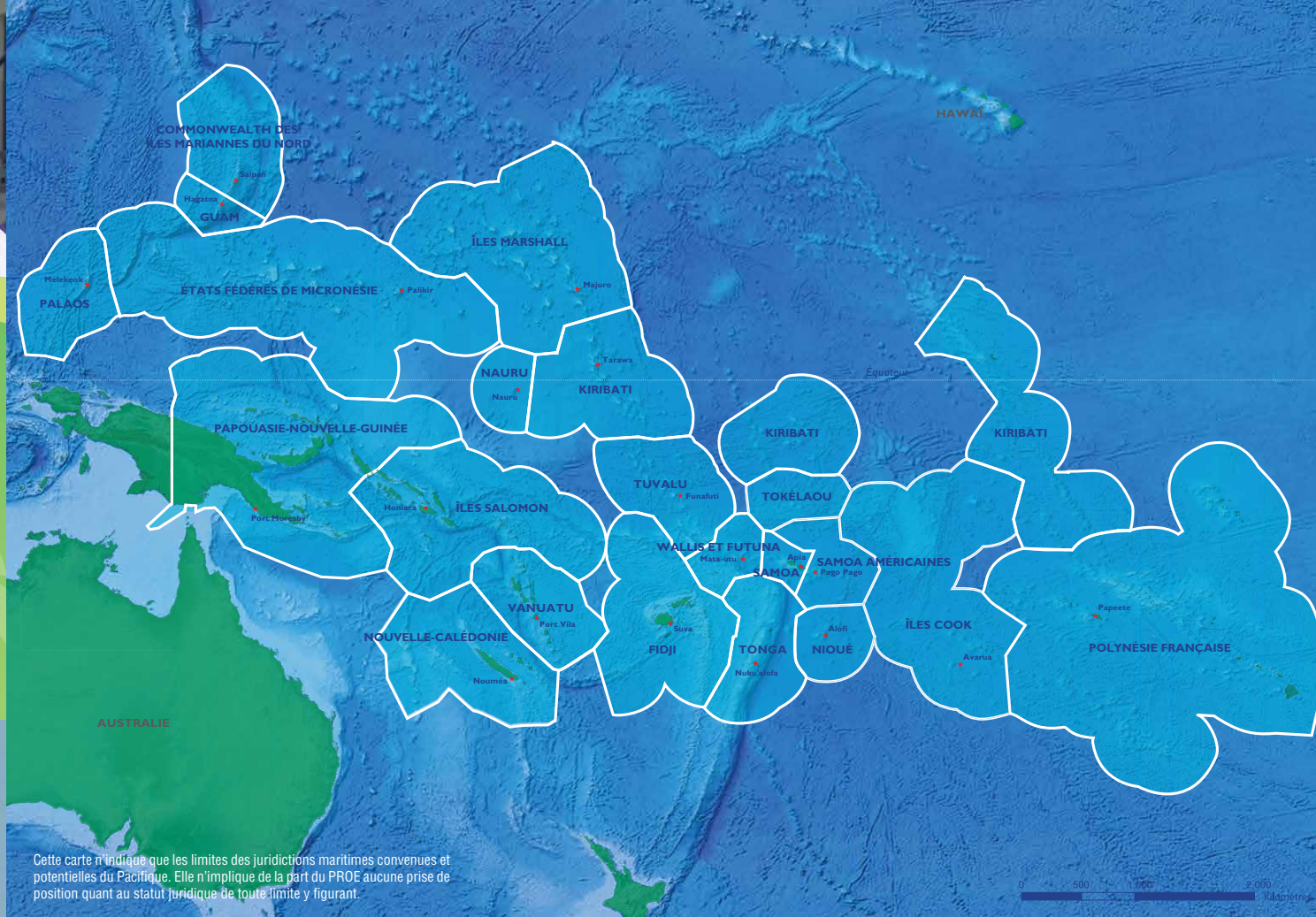


Nos Membres

Pays membres du PROE : Australie, Commonwealth des îles Mariannes du Nord, îles Cook, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Kiribati, îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Niue, Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Royaume-Uni, Samoa, Samoa américaines, îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.

Pour plus d'informations :

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)
 PO Box 240, Apia, Samoa Tél : +685, 21929 Fax : +685 20231
 sprep@sprep.org
 Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter www.sprep.org



Cette carte n'indique que les limites des juridictions maritimes convenues et potentielles du Pacifique. Elle n'implique de la part du PROE aucune prise de position quant au statut juridique de toute limite y figurant.



PROE

Programme régional océanien de l'environnement



© Stuart Chape

Région insulaire océanienne

Les 21 pays et territoires insulaires océaniques membres du PROE se répartissent sur une superficie de 32 millions de kilomètres carrés dans l'océan Pacifique. À peine deux pour cent de la région est constituée de terre, dont plus de 30 000 îles volcaniques et atolls coralliens qui représentent une surface combinée d'un peu plus de 540 000 kilomètres carrés.

Des milliers d'espèces terrestres et marines uniques vivent dans la région. Les îles océaniques comptent plus d'espèces rares et menacées par habitant que n'importe quel autre endroit du monde.

L'immense océan abrite les récifs coralliens les plus vastes et les plus diversifiés au monde, la première réserve de thons, les fosses océaniques les plus profondes, et les populations d'espèces rares et menacées les plus saines et pour certaines les plus grandes au monde, comme les baleines, les tortues de mer, les dugongs et les crocodiles de mer.

Les écosystèmes terrestres et marins océaniques prennent soin de leurs habitants insulaires, et ce depuis des millénaires, leur offrant nourriture, énergie, abris et opportunités d'essor économique.

L'Organisation régionale intergouvernementale pour la protection et le développement durable de l'environnement insulaire du Pacifique



Notre vision :

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

© Niue Tourism Office



Conformément à la politique du PROE en matière de protection de l'environnement, la présente publication a été imprimée sur papier 100 % recyclé post-consommation

© Ian Lyons

Qui sommes-nous ?

Le Secrétariat du Programme régional océanique pour l'environnement (PROE) a été créé en 1992 par ses gouvernements membres dans le but de soutenir la coopération et la coordination régionale en matière de protection, de gestion et de développement durable de l'environnement insulaire océanique. La *Convention portant création du Programme régional océanique de l'environnement* est entrée en vigueur en 1993, instituant officiellement l'organisme comme organisme autonome. Le PROE compte actuellement 26 membres, dont 21 îles et cinq pays métropolitains.



Que faisons-nous?

Le PROE met en œuvre ses priorités stratégiques par le biais de politiques et d'appui technique à ses membres insulaires océaniques. Nous apportons un soutien direct sur le plan national et favorisons les efforts collaboratifs centrés sur des approches communes afin de renforcer les capacités techniques sur le plan régional. Nos tâches incluent :

Collaboration et coordination

- Mettre en avant une vision commune afin de traiter les questions prioritaires (plans et stratégies régionaux)
- Favoriser les approches régionales fondées sur le principe de partenariat pour la levée de fonds et la mise en œuvre
- Abriter le Secrétariat régional des conventions de Nouméa, Waigani et Bâle
- Coordonner la Table ronde du Pacifique sur le changement climatique, la Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les zones protégées, et le Conseil météorologique océanique
- Intégrer le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes – Plans d'action nationaux conjoints
- Appuyer la participation océanique aux négociations multilatérales internationales relatives à l'environnement
- Apporter un soutien technique et scientifique, ainsi que remplir une mission de conseil.

Renforcer les capacités

- Organiser des formations nationales axées sur la sauvegarde et la gestion de l'environnement
- Coordonner les initiatives de formations techniques régionales en matière de gestion des déchets
- Appuyer l'organisation de formations aux négociations internationales
- Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation
- Favoriser les formations en matière de réponse aux situations d'urgence (marées noires, espèces envahissantes)
- Préparer les dirigeants de demain - Réseau des dirigeants émergents de l'environnement océaniques, Réseau des jeunes océaniques pour l'environnement, Réseau d'apprentissage sur les espèces envahissantes du Pacifique
- Valoriser les prix de leadership environnemental des îles du Pacifique, afin d'inciter des candidats océaniques.

Défis environnementaux et de développement

Les îles océaniques s'efforcent d'atteindre un équilibre entre les besoins et aspirations économiques d'une démographie croissante, et la préservation d'environnements sains, et des systèmes naturels.

L'évolution des pratiques et du mode de vie, la mauvaise gestion des déchets, la forte croissance démographique, l'introduction d'espèces envahissantes et l'urbanisation accrue pèse sur les environnements insulaires et, dès lors, sur la santé et le bien-être socio-économique des communautés océaniques. À cela s'ajoutent le changement climatique et les modèles météorologiques en évolution, qui ont également un impact sur les écosystèmes côtiers et forestiers, l'océan, les réserves d'eau douce, la biodiversité et l'agriculture, ainsi que sur la pêche.

La petite taille des îles océaniques restreint par ailleurs la disponibilité des moyens techniques et financiers nécessaires à une gestion efficace de leurs ressources naturelles et de leur environnement. L'isolement géographique des îles implique un coût plus élevé des carburants et de l'énergie, ce qui se répercute sur le prix du transport et des communications.

Ces défis soulignent la nécessité d'œuvrer ensemble et de partager les moyens humains, techniques et financiers dont les pays et territoires insulaires océaniques ont besoin pour protéger et gérer leur environnement naturel, et jeter ainsi les bases d'un développement humain et social durable.



Notre travail

Notre travail est guidé par le *Plan stratégique du PROE (2011–2015)* qui a été développé par les pays et territoires membres du PROE. Le Secrétariat, basé à Apia, aux Samoa, œuvre avec ses membres et ses partenaires afin d'atteindre les objectifs en matière de gestion environnementale et de développement durable dans la région, dans quatre priorités stratégiques :

- **Biodiversité et gestion écosystémique**
- **Changement climatique**
- **Gestion des déchets et lutte contre la pollution**
- **Surveillance environnementale et gouvernance.**

Communication

- Développer et diffuser les informations et les ressources pédagogiques
- Coordonner le Centre de ressources informatives et d'archives, ainsi que le réseau océanique d'informations sur l'environnement
- Partager les informations sur notre site web et les médias sociaux
- Promouvoir les sujets relatifs à l'environnement auprès des journalistes
- Partager les expériences et les réussites
- Développer des résumés des politiques et des rapports techniques
- Partager les informations sur le Portail océanique du changement climatique.